

Faire une comptabilité simple en autonomie - session débutant

Il s'agit d'une formation co-organisée avec le CFPPA de Die, la formation aura lieu sur son site.

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs déjà installés au régime du "micro bénéfice agricole" et sur des structures individuelles (pas de formes sociétaires) ayant peu d'expérience dans la réalisation de sa comptabilité.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes de base de la comptabilité pour pouvoir saisir informatiquement ses factures
- Etre capable de classer correctement ses factures pour préparer la saisie informatique
- Etre capable de saisir les factures classées sur informatique
- Etre capable d'effectuer les opérations de clôture en fin d'exercice
- Etre capable d'analyser les documents comptables (bilan/ compte de résultat) pour prendre une décision d'ordre fiscal, social, juridique ou économique

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

J1

Rappel des principes de bases de la comptabilité, prise en main du logiciel de saisie comptable, classement des factures et début de la saisie.

J2

Réalisation des opérations de clôtures (stocks, amortissements, TVA, dettes/créances). Analyse du compte de résultat et du bilan pour prendre des décisions en fonctions des résultats de la comptabilité.

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et ateliers pratiques.

Modalités d'évaluation des acquis : une feuille bilan sera distribuée le dernier jour.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Drôme

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 10/01/2026

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Vivea, autofinancement à petit prix

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Brumauld, animateur ADEAR 26

contact@adeardrome.fr

ADEAR DROME

l'Usine Vivante

24 avenue Adrien FAYOLLE

26400 CREST

Tel : 07 68 88 96 16 / 07 82 39 28 05

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/01/2026	CFPPA de Die 200 avenue de la Clairette 26510 Drôme	Jérôme Bossan agriculteur depuis plus de 20 ans et Formateur comptabilité au CFPPA depuis 14 ans. Olivier Légaut, formateur en comptabilité

15/01/2026

CFPPA de Die 200 avenue de la Clairette 26510 Drôme

Jérôme Bossan agriculteur depuis plus de 20 ans et Formateur comptabilité au CFPPA depuis 14 ans.
Olivier Légaut, formateur en comptabilité

THÈMES

Approche globale

Autonomie

Comptabilité gestion

Informatique

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))